

FORMATION

FORMATIONS ANRMP

- ✓ ANNEE 2015
- ✓ ANNEE 2014
- ✓ ANNEE 2013
- ✓ ANNEE 2012
- ✓ ANNEE 2011
- ✓ ANNEE 2010

**CELLULE ETUDES ET DEFINITION
DES POLITIQUES**

PIECE JOINTE

- *Formation des acteurs du secteur privé le 11 juin 2015*

« **Régulation des marchés publics et promotion du secteur privé** », tel était le thème développé par l’Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics (ANRMP) et la Direction des Marchés Publics, le jeudi 11 juin 2015, à l’Hôtel Belle Côte de la Riviera-Palmeraie.

Ce séminaire de formation initié par l’ANRMP au profit des acteurs du Secteur privé, qui a avait pour objectif de renforcer les capacités des entreprises du secteur privé en matière de montage des offres techniques et financières et de les sensibiliser sur les opportunités offertes par la régulation des marchés publics, a été présidé par le Docteur Ali DIOMANDE, Conseiller du Président de la République, chargé des Structures rattachées, représentant le Président de la République, en présence des personnalités suivantes :

- Monsieur Non Karna COULIBALY, Président de l’ANRMP ;
- Monsieur BROU Yao Paul, Sous-Directeur à la Direction des Marchés Publics, représentant le Directeur des Marchés Publics.

La cérémonie d’ouverture a été marquée par trois (03) allocutions respectivement prononcées par le représentant du Directeur des marchés publics, le Président de l’Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics et le représentant du Président de la République.

Invité le premier à prendre la parole, Monsieur BROU Yao Paul a traduit toute sa gratitude et celle du Ministre auprès du Premier Ministre chargé du Budget à l’ANRMP pour le soutien qu’elle ne cesse d’apporter au système des marchés publics. Il a, pour ce faire, relevé l’importance capitale d’un tel séminaire dont l’objectif est d’accroître l’efficacité du système des marchés publics, car conclura-t-il « *les marchés publics sont un levier important dans la marche de la Côte d’Ivoire vers l’émergence* ».

A sa suite, Monsieur Coulibaly Non Karna, Président de l’ANRMP a réitéré le rôle fondamental du secteur privé dans les marchés publics. Il a, en outre, dénoncé le peu de considération dont est l’objet le secteur privé après avoir accompli sa mission de prestataire vis-à-vis de l’Etat.

structures rattachées, en procédant à l'ouverture officielle des travaux, n'a pas manqué de souligner la pertinence de ce séminaire, car indiquera-t-il, « *au moment où toute la Côte d'Ivoire est en chantier et où la passation de marchés atteint son record, le présent séminaire justifie tout son intérêt et cela pour l'émergence d'un secteur privé fort* ».

Après la cérémonie d'ouverture, les travaux qui se sont déroulés en plénière ont porté sur deux communications.

La première portant sur « *le montage d'une offre technique et financière dans une soumission* » a été présentée par Monsieur KOFFI Serge-Leclair. Il s'agissait de permettre aux entreprises de s'approprier les techniques de préparation des soumissions en réponse aux dossiers d'appels d'offres, car a-t-il indiqué, la commande publique ayant consacré en règle générale, le principe de la mise en concurrence, seules les offres des entreprises satisfaisant au meilleur rapport qualité/prix/délais sont retenues.

Intervenant à sa suite, Monsieur KOSSONOU K. Olivier, Secrétaire Général de l'ANRMP, à travers le second module « *secteur privé et régulation des marchés publics* » a permis d'apprécier les liens entre la régulation des marchés publics et le secteur privé, les opportunités offertes par l'ANRMP ainsi que les limites de cette dernière.

Au terme du séminaire, une motion de remerciements formulée par les 46 participants, a été portée par la voix de Monsieur BAMBA Mory, Directeur général des Ets KADYDIER.